



Les Échos du 8 novembre 2020



Les Funérailles

« *Veillez car vous ne savez ni le jour, ni l'heure* » Saint Matthieu (25, 13)

« *Veillez car vous ne savez ni le jour, ni l'heure* » : La mort nous surprend toujours et peut nous laisser seul face à notre douleur. Les Funérailles sont une action d'accompagnement avec des cérémonies pour rendre les derniers devoirs à une personne défunte. Dans le christianisme, c'est aussi une célébration au cours de laquelle l'Église confie à Dieu la personne décédée.

Redécouvrir le rituel catholique des funérailles :

Aujourd'hui, il peut être vrai que les familles aient « peu d'idées » sur la façon de vivre le parcours des funérailles et qu'elles pourraient passer à côté « de la richesse du rituel de l'Église »

Les **funérailles catholiques** sont une célébration de prière, rassemblant famille et amis autour du défunt généralement dans l'église de la paroisse où il a vécu et où la communauté le porte dans la prière.

Alors que l'**Onction des Malades** est un Sacrement que l'Église propose à ceux qui sont éprouvés par la maladie ou par l'âge en particulier à l'approche de la mort, les funérailles n'en sont pas un. Pour rappel, l'Onction des malades apporte force spirituelle, pardon, confiance et paix.

Il existe aujourd'hui dans notre paroisse (et beaucoup d'autres) deux accompagnements qui peuvent aider les proches du défunt à préparer et à vivre cette période des funérailles :

L'accompagnement des familles en deuil : Une équipe de laïcs ayant suivi une formation, missionnée par le curé, accompagne les familles en deuil et prépare avec elles la célébration des funérailles (joignable sur un numéro unique : 07 83 40 03 01 – la date sera négociée entre les pompes funèbres et la paroisse).

- Cette célébration reprend les trois symboles du baptême :
 - le signe de la croix
 - la célébration de la lumière
 - la bénédiction du corps avec l'eau baptismale
- Pendant une rencontre avec l'équipe, vous évoquez la vie du défunt et vous choisissez les textes bibliques éclairant l'espérance chrétienne de la résurrection ainsi que les prières et chants adaptés à l'église.
- La célébration est présidée par un prêtre ou par des laïcs de l'équipe funérailles de la Paroisse. L'Eucharistie peut être célébrée dans la mesure où ce sacrement a été une réalité importante pour le défunt et sa famille. Un prêtre sera bien sûr présent si l'Eucharistie est célébrée.
- Il est aussi conseillé d'organiser une veillée de prière pour un temps de souvenir et d'échange avec proches et amis autour du corps au domicile, dans une chapelle ou éventuellement au funérarium (quand la situation du moment le permet et l'autorise). Cela peut être juste avant la fermeture du cercueil. Dans ce cas, c'est l'objet d'un temps de prière que l'on appelle « l'adieu au visage ». Première étape du parcours rituel des funérailles, cet adieu marque la séparation définitive avec le corps de chair du défunt. Il ne sera plus visible dès lors que le cercueil sera fermé.

Parmi les différents opérateurs de pompes funèbres avec lesquels nous sommes régulièrement en contact (PFI, PFG, PFA, ...), l'**Office Catholique des Pompes Funèbres** de Grenoble propose davantage la mise en place de tous les moyens nécessaires à des funérailles dans le respect des traditions chrétiennes (une vision chrétienne de la mort et de la vie future, un témoignage de la joie évangélique et de l'espérance en la Résurrection). Ce service aide ainsi à comprendre le sens des rites dans les prestations classiques pour organiser des obsèques.

Notes à propos de la crémation :

- Le document de référence est l'*Instruction Ad resurgendum cum Christo sur la sépulture des défunts et la conservation des cendres en cas de crémation* (Congrégation pour la Doctrine de la Foi - 15 août 2016) (document disponible sur le site de la paroisse)
- L'Église continue d'accorder la préférence à l'inhumation des corps. Néanmoins, la crémation n'est pas interdite, à moins qu'elle n'ait été choisie pour des raisons contraires à la doctrine chrétienne. À noter que **la liturgie des funérailles doit avoir lieu avant la crémation** sauf cas très exceptionnel.

- Lorsqu'il n'existe pas de motivations contraires à la doctrine chrétienne, l'Église accompagne, après la célébration des obsèques, le choix de la crémation avec d'opportunes prières liturgiques, en veillant à éviter toute forme de déviation religieuse.
- L'Église demande que l'urne trouve un lieu d'accueil définitif (tombe, columbarium, ou le cas échéant un espace spécialement dédié à cet effet par les autorités ecclésiastiques ou civiles). À cette occasion, la partie du rituel des funérailles consacrée au cimetière peut être utilisée en faisant les adaptations nécessaires. Mais le sens chrétien doit détourner de pratiques comme la dispersion des cendres ou la conservation de l'urne à domicile, pour lesquelles aucun accompagnement rituel n'est possible.

Prier pour nos défunts – Demande d'Intentions de Messe : Notre catéchisme nous dit dans le paragraphe 958 que « *l'Église en ses membres qui cheminent sur terre a entouré de beaucoup de piété la mémoire des défunts dès les premiers temps du christianisme en offrant aussi pour eux ses suffrages ; car 'la pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse' (2 M 12, 45). Notre prière pour eux peut non seulement les aider mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur.* » Il suffit de s'adresser à la Maison Paroissiale pour faire cette demande. Un formulaire de demande est aussi disponible dans nos églises et sur le site ; il peut être envoyé par courrier ou placé dans la corbeille des offrandes de messe.

CONFINEMENT : Nous vivons des semaines particulières et difficiles dans ce temps de confinement. Les célébrations de funérailles sont toujours permises dans les églises, dans la limite de 30 personnes en respectant les gestes barrières.

NOTRE MISSION PAROISSIALE :

Notre Seigneur a besoin « d'ouvriers pour sa vigne » ! Prêt à mettre votre tenue de service ?

L'Église, lorsqu'elle accueille une famille en deuil et lorsqu'elle célèbre des funérailles, manifeste sa solidarité et témoigne de sa foi, en accueillant, en accompagnant, et en célébrant le mystère pascal du Christ, source de Vie.

==> La paroisse recherche des bénévoles pour son Équipe Funérailles



ANNONCES :

La messe de notre évêque : Ce dimanche 8 novembre à 10 h, une messe sera présidée par Mgr Guy de Kerimel, évêque de Grenoble-Vienne, diffusée en direct de la Basilique Saint Joseph. Connectez-vous sur :

- Facebook > Diocèse de Grenoble-Vienne
- YouTube > www.youtube.com/channel/UCuQYLgSn6RiwnaNvF1nLa4Q (chaîne Basilique Sacré-Cœur)
- Vous pouvez aussi écouter la messe à la radio - RCF Isère 103.7 ou sur www.rcf.fr

Horaires des messes télévisées le dimanche :

À 10 h : Messe à Lourdes sur la chaîne KTO*

À 11 h : Messe sur France 2

À 18 h 30 : Messe à Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris) sur KTO*

* : chaîne télé (typiquement 179), site internet ktotv.com, YouTube – chaîne KTO, KTO app (messes en semaine : consulter la page Horaires de notre site ndesperance.com)

Collecte de Noël pour Point d'Eau : Il est temps d'y penser. Les dons seront collectés début décembre pendant les messes ou par des méthodes alternatives si nécessaires : papillotes, vêtements neufs (bonnets, gants, chaussettes, sous-vêtements) & produits de toilette. Détails à trouver sur ndesperance.com pour cette initiative.



Consulter le site de la paroisse ou appeler la Maison Paroissiale pour plus de renseignements.

Paroisse Notre-Dame de l'Espérance

1 & 2, rue de Sault, 38000 Grenoble

Tél : 04 76 87 27 82

Mél : secretariat@ndesperance.com

Web : www.ndesperance.com

Pendant le confinement, la paroisse communiquera surtout par ses mails d'information

Inscription au courriel hebdomadaire :
ndesperance.com/lettreinfo